

Quand les examens sont-ils organisés?

1. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour consulter les dates des prochains examens
2. Sélectionnez ensuite l'examen de votre choix et cliquez sur "suivant"
3. Cliquez ensuite sur "Sélectionnez une date"
4. Ensuite finalisez votre inscription (ou fermez la fenêtre si vous voulez encore attendre avant de vous inscrire).

[Consultez les dates d'examen](#)

Comment se déroulent les examens?

Les examens ont généralement lieu dans les trois mois suivant l'inscription. La date de l'examen est susceptible d'être modifiée par le secrétariat des examens. Une invitation officielle vous sera envoyée par courrier au plus tard quinze jours avant la date d'examen. Celle-ci confirme la date de l'épreuve.

Les examens ont lieu dans les locaux du Service public régional de Bruxelles dans l'Iris Tower, à l'étage 19, situé Place Saint-Lazare 2 à 1035 Bruxelles.

Les examens de connaissances de base en gestion, d'esthétique, de massage et de pédicure consiste en une épreuve informatisée. Les autres examens consistent soit en une épreuve orale, une épreuve écrite ou une combinaison des deux. Tous les examens du secteur de la construction contiennent une partie informatisée. Il n'y a pas d'épreuves pratiques aux examens du jury central sauf pour les examens de technicien dentaire et de cycles.

Les règles spécifiques à chaque examen vous seront communiquées lors de votre inscription via le [module en ligne](#). Toutes les informations concernant le déroulement de l'épreuve vous seront communiquées dans l'invitation officielle.

Pour plus d'informations, consultez le [règlement des examens](#).

- [Inscrivez-vous à un examen](#)

Entreprises agréées

- [Guichets d'entreprises agréées](#)